Maison des Projets
Tél. : 01.40.12.86.17

« Un avenir pour les Docks »

POLE CITOYEN
Réunion n°8
Mercredi 17 janvier 2007, Bourse du travail

Compte-rendu

Présents : 28 personnes.

Elus: Mr Bentolila .Mr Fargeas.

Thème : Le Parc
Présentation *:* H.Saudecerre, paysagiste missionnée par la ville.

Hélène Saudecerre fait une présentation historique des parcs, des différentes typologies, usages et fonctions des parcs urbains.

De la Renaissance à nos jours, les parcs et jardins ont une histoire, un message à délivrer.

Des exemples divers d'aménagement de parcs sont présentés, certains agrémentés de bassins, d'autres faisant intervenir des artistes. Il en est qui se sont développés sur des friches.

Hélène Saudecerre souligne l'importance de se projeter en tenant compte du territoire, de prendre en compte son échelle, la relation au vide, le choix des cheminements, des ambiances souhaitées.

Aujourd'hui, une tendance se dégage, qui souhaite un certain retour au spontané, au « naturel ». Face à la pauvreté des espèces de la faune et de la flore, la biodiversité est à l'honneur.

Discussion

Plusieurs intervenants mentionnent leur intérêt pour la présentation d'H. Saudecerre, la démarche intellectuelle qu'elle appelle.

Un membre du pôle regrette l'absence, dans la présentation, de certains espaces comme, par exemple, le parc des Buttes Chaumont. Une autre personne souhaite la conservation de la mémoire du lieu, le maintien de l'existant, et cite en exemple « les terrains Alstom où », selon lui, « se trouvent une prairie, des arbres magnifiques ». Il propose de retrouver des « espaces naturels » dans toute la ville, suggère une mise en réseau avec les Docks et souhaite un parc supérieur à 15 ha.

Une intervenante souligne qu'il faut être fier d'intégrer le passé industriel et avance l'idée d'une entrée graduelle dans les Docks, « une échappée douce », moins minérale.

Une personne interroge : le schéma directeur est-il adopté ? Elle regrette un manque de lisibilité de la trame viaire.

Le parti-pris de la mixité ressort du schéma directeur adopté : différents types d'activités, de fonctions, les éléments naturels : ciel, terre, eau, fleuve etc.…

Nous souhaitons un parc mis à la disposition des gens, où les enfants pourront s'égayer, faire du vélo. Il faut créer un cheminement qui incitera chacun à venir jusqu'à lui.

Il faut tenir compte des nombreuses contraintes déjà opposées ici, pour décider des implantations ; beaucoup d'études sont encore à réaliser. Tout ceci appellera une grande souplesse. Estimer aujourd'hui l'attractivité du parc est difficile ; il faut étudier le maillage autour afin de ne pas focaliser sur le seul parc. Le château est à prendre en compte, il faut peu d'hectares pour recréer une prairie ou d'autres ambiances.

Il y aura un concours pour la réalisation du parc ; les questions financières sont à prendre en compte et nous aurons l'occasion d'y revenir.
Sur ce plan, il faut souligner que la Région représentée par Mireille Ferri, vice-présidente chargée de l'aménagement du territoire, s'est montrée très intéressée par notre projet.

A ce moment du débat, deux personnes extérieures au pôle, « invitées » par Mr Olivier Decrock, prennent la parole. L'une d'elles distribue un document portant le logo de la ville, intitulé « des Docks à Venise » et expose « un contre-projet » global pour l'aménagement des Docks. Il s'agit d'Isabelle Coste et de David Orbah, architectes urbanistes.

Un membre du pôle évoque le caractère abusif de l'utilisation du logo de la ville sur le document distribué.

Un bref échange s'engage sur le caractère de cette intervention, son opportunité dans les travaux du pôle etc.…

Puis l'échange se poursuit à propos de l'appellation « les jardins ouvriers » attachée à ce qui n'est plus ; proposition : tourner cet espace, plus ouvert vers une fonction pédagogique, le concept est à travailler, à définir. Essayer d'innover.